



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Rapport annuel 2009

«Des métiers de tête et de cœur»

H+: Schweizer Spitäler, Kliniken und Pflegeinstitutionen
H+: Hôpitaux, cliniques et institutions de soins suisses
H+: Gli Ospedali, le cliniche e gli istituti di cura svizzeri

Sommaire

Editorial Vision H+ 2015: que va-t-elle apporter aux membres?	3
Pour le lecteur pressé L'essentiel en bref	4
H+ et les thèmes politiques actuels	5
Compas H+: un centre national de compétences au service des hôpitaux, cliniques et institutions de soins	6/7
Politique de la santé Soins intégrés : la montagne va-t-elle accoucher d'une souris?	8
Politique de la formation Des prescriptions sur la formation, une stratégie et une journée des métiers de la santé	9
Formation continue H+ Bildung/Aarau et Espace Compétences SA/Cully	9
Communication Mise à feu du deuxième étage de la fusée	11
Qualité Qualité des hôpitaux: H+ qualité et ANQ	12
Gestion REKOLE®: de la détermination des prix au contrôle de gestion – bilan	13
Tarifs, statistiques, eHealth La Data Warehouse, une plateforme scientifique	15
Agenda H+ 2009 H+ dans l'arène politique en 2009	16/17
Un regard sur les conférences actives de H+	18
Un regard sur les commissions techniques de H+	19
Les activités de H+ pour ses membres	20
Le réseau de H+	21
Rapport financier Comptes 2009	22–27
Association et organisation Organigramme et membres du Conseil	28
Secrétariat central Organigramme, H+ en aperçu	29
Indicateurs spécifiques de la branche	30
H+ : quatre centres, impressum	31

« Des métiers de tête et de cœur »

Les hôpitaux aux mains des jeunes femmes. Les photos de ce Rapport annuel racontent aussi une histoire. Certes, les hôpitaux ne sont pas uniquement aux mains des jeunes femmes. Mais ce constat révèle bien que les jeunes femmes qualifiées jouent un rôle important dans les hôpitaux et auprès des patient(e)s. C'est ce que racontent ces photos.

Vision H+ 2015: que va-t-elle apporter aux membres?

Les hôpitaux, cliniques et institutions de soins veulent tenir le cap fixé en octobre 2002 et sont même prêts à aller au-delà. Une action politique et une communication vigoureuses permettront aux membres d'obtenir les moyens humains et financiers nécessaires pour continuer à prodiguer des soins de haute qualité aussi à l'avenir. A cet effet, l'assemblée générale 2009 a approuvé la Vision H+ 2015 et les objectifs stratégiques de l'association.



La nouvelle stratégie se fonde sur les succès obtenus depuis 2002. H+ est devenue un acteur politique crédible. L'association est prise beaucoup plus au sérieux par les autorités politiques et les médias. Les hôpitaux, cliniques et institutions de soins se sont créés une position solide par leur travail sur les questions relatives aux tarifs et à la qualité. La comptabilité de gestion REKOLE® offre un exemple réjouissant: élaborée par les membres et le Secrétariat central, elle est reconnue dans l'ensemble du pays.

H+, une référence nationale pour le secteur de la santé

La nouvelle Vision H+ 2015 doit poursuivre et approfondir l'œuvre accomplie jusqu'à présent. Les membres ont assigné des objectifs stratégiques clairs à leur association. H+ s'impose comme le défenseur des intérêts, une marque renommée et le partenaire indispensable pour toutes les questions qui touchent aux hôpitaux, cliniques et institutions de soins. Lorsque les autorités politiques, les médias ou le public pensent au monde hospitalier, ils pensent H+. L'association impose ses thèmes dans le débat politique, elle est une alliée incontournable pour les autres acteurs du secteur de la santé.

H+, un fournisseur de prestations pour ses membres

L'association informe le public et les décideurs politiques sur les soins de haute qualité que les hôpitaux, cliniques et institutions de soins fournissent à la population. Les membres peuvent attendre de leur association des prestations de niveau élevé et des positions politiques solides, qui correspondent à leurs besoins. Au final, toutes les activités de l'association tendent à ce que les ressources humaines et financières des membres soient garanties à long terme.

Les tarifs stationnaires sont actuellement prioritaires

L'élaboration des tarifs pour la somatique aiguë, la psychiatrie et la réadaptation figureront au centre des activités de H+ jusqu'en 2012. A cet effet, les relations entre les différents niveaux de soins devront être clarifiées. Le perfectionnement et la validation de SwissDRG doivent être poursuivis afin que cette structure tarifaire soit prête pour son entrée en vigueur en 2012. Alors que la systématique allemande a été reprise pour la somatique aiguë, le tarif devra être développé de manière autonome pour la réadaptation et la psychiatrie. La Suisse et H+ en particulier assument là un rôle pionnier avec les projets tarifaires MTH Reha CTM et psysuisse.

*Charles Favre
Président*



L'essentiel en bref

Politique de la santé 2009: urgence levée

La politique de la santé en 2009 a été placée sous le signe de la révision urgente de la LAMal visant à la maîtrise des coûts. Bien que la hausse des coûts supérieure à la moyenne ait été consécutive à une politique erronée en matière de réserves, les assurances sont parvenues à faire passer les prestations ambulatoires hospitalières pour responsables. Aujourd'hui, il ne reste presque plus rien des propositions du Conseil fédéral, qui ne sont au demeurant plus considérées comme urgentes.

Communication en 2009: les prestations

La Communication en 2009: deux conférences de presse qui ont eu un gros écho médiatique, l'une consacrée à la libre-circulation des personnes, le 16 janvier, et l'autre à la Journée nationale des hôpitaux, le 3 septembre, sur le thème de la relève en personnel. Environ 90 hôpitaux et cliniques ont participé à la journée. Mais aussi le Congrès de H+ à Berne, les contributions à la Vision H+ 2015, le site web actualisé en permanence, les contacts quotidiens avec les médias, le News-Service, Compétence, l'Apéro de Compétence et le bulletin des membres Flash: autant de cartes de visite de H+.

Gestion: REKOLE® devient un instrument de contrôle de gestion

Avec l'introduction du financement par forfaits, l'optimisation des processus gagne en importance. Afin de répondre aux exigences futures du système de santé, REKOLE® s'étoffe pour devenir un instrument de contrôle de gestion dans les hôpitaux. Des directives de certification doivent assurer l'application correcte de REKOLE®, confirmer la fiabilité des données relatives aux coûts et faciliter le benchmarking entre les hôpitaux.

Tarifs, statistiques, eHealth: passer l'épaule

Les réalisations du département:

- * Demande d'approbation de la structure tarifaire soumise dans les délais au Conseil fédéral;
- * SwissDRG: les membres obtiennent une voix;
- * Approbation par l'assemblée générale des projets concernant les tarifs: physio, dialyse, réadaptation, structure Tarmed;
- * Développement dans les délais de la base de données;
- * Collaboration fructueuse avec l'Office fédéral de la statistique;
- * Collaboration avec les organismes «eHealth».



H+ et les thèmes politiques actuels

La polémique dirigée contre les prestations ambulatoires hospitalières a occupé H+ en 2009 et continuera à l'occuper en 2010. En 2009, le Conseil fédéral et les assurances ont mené cette attaque car ils avaient besoin d'un bouc émissaire pour porter le chapeau de la hausse extraordinaire des primes, due en réalité à la reconstitution des réserves. Aujourd'hui, le risque est que la croissance des prestations ambulatoires hospitalières soit détournée pour cimenter les structures de soins des années 1960. On fait croire au Parlement et à la population que les médecins de famille sont en mesure de poser un diagnostic complet pour chaque patient et de prodiguer eux-mêmes sans autre tous les traitements nécessaires. C'est le grand retour des modèles romantiques de tri médical (gate-keeping), qui font fi de la réalité d'aujourd'hui. Il est clair depuis longtemps que les soins intégrés ne peuvent fonctionner qu'à travers une collaboration entre les fournisseurs de premier recours, les spécialistes et les hôpitaux.

La planification des cantons ne respecte pas la volonté du législateur fédéral

Alors que la législation sur le managed care passe pour l'heure à côté de la réalité médicale et des besoins des malades chroniques ou atteints de pathologies lourdes, c'est une réalité nouvelle qui doit voir le jour avec la planification hospitalière. La Conférence des directeurs cantonaux de la santé publie des recommandations en matière de planification hospitalière, qui ne respectent ni le sens ni l'esprit de la loi fédérale. Elle fixe des exigences pour les listes hospitalières qui ne sont pas

légales et préconise de les ancrer dans le droit cantonal. Car la LAMal ne confère en l'espèce aucune légitimité. Les atteintes aux salaires du personnel hospitalier et la livraison de données hors du mandat de prestations imposées par les planifications hospitalières cantonales sont injustifiables. Cette recommandation, même non contraignante, doit être levée.

Financement hospitalier: la réalisation demande du temps

Le Parlement a décidé en 2007 de renouveler en profondeur le financement hospitalier en introduisant les forfaits par cas liés aux prestations. La mise en œuvre de cette nouvelle orientation requiert cinq à dix ans. Des effets ne seront tangibles que passé ce délai. L'insécurité compréhensible des professionnels de la médecine s'exprime dans des pétitions, mais ne fait pas accélérer les choses.

Il est important que les forfaits par cas n'entraînent pas une diminution de la qualité. H+ s'en porte garant. L'évaluation correcte des investissements et l'indemnisation équitable de la formation professionnelle, de l'enseignement et de la recherche ne sont pas résolues pour le moment. En 2010, H+ donnera un coup de collier sur ces questions.

Compensation des risques déficiente

Le système de santé souffre du fait que les acteurs ne soient pas des partenaires, mais des adversaires. Il n'y aura de partenariat efficace que lorsque les assurances auront intérêt à ce que les patients soient bien traités et avec efficacité. Lorsque les prestataires et les assureurs poursuivent les mêmes objectifs, ils coopèrent bien. Il faut que l'AOS prenne en compte les bénéfices pour la société d'un bon traitement et l'amélioration de la compensation des risques. C'est à cette condition seulement que les assureurs seront véritablement incités à offrir des traitements de qualité aux malades chroniques et/ou souffrant d'une pathologie grave. Et que les SwissDRG, le monisme et une intégration des soins réussie pourront être réalisés. Sinon, tout restera comme avant, avec la sélection des risques et des contrôles tatillons des factures, dont les coûts sont plus élevés que les économies qu'ils autorisent.



H+: un centre national de compétences au service des hôpitaux, cliniques et institutions de soins

On est en droit d'attendre d'un centre de compétences des réponses pertinentes ou au moins l'indication courtoise d'un interlocuteur en mesure de répondre à la question. Les membres attendent ce service de H+ et l'association le remplit. Afin que les hôpitaux, cliniques et institutions de soins puissent compter sur une assistance optimale dans l'exercice de leurs activités quotidiennes.



«Comment devons-nous appliquer maintenant l'art. 4 al. 3 de l'Ordonnance sur la limitation de l'admission des fournisseurs de prestations à pratiquer à la charge de l'assurance-maladie obligatoire (OLAF)? Comment la prestation XY doit-elle être exactement facturée dans le cadre de Tarmed? Sous quelle ligne comptable dois-je inscrire XY conformément à REKOLE®? Comment fonctionne la méthode de mesure des réhospitalisations SQLape®? Puis-je obtenir votre répertoire d'adresses et rédiger un article dans Flash afin d'annoncer notre prochain congrès? Pouvez-vous nous indiquer quels autres hôpitaux fournissent la prestation XY pour que nous puissions procéder à des échanges en réseau?»

Des compétences de haut niveau sur des questions très spécifiques

Les questions de nos membres au Secrétariat central de H+ remplissent chaque mois plusieurs pages. En outre, les demandes sont extrêmement variées, ce qui implique aussi des connaissances très diverses pour y répondre. OLAF, Tarmed, OCP, OAMal, REKOLE®, SQLape®: 99% de la population se contenterait de secouer la tête en entendant ces expressions. Chez H+, il nous incombe d'apporter une réponse rapide, claire, courtoise et compétente aux questions de nos membres. La Vision H+ 2015 et les objectifs stratégiques fondent cette obligation.

«H+ est un centre de prestations qui répond aux besoins des membres.» Objectifs stratégiques H+ 2015

Un centre de compétences qui compte auprès des médias, du monde politique et du public

A côté des membres, d'autres cercles ont reconnu au cours des dernières années le rôle et les compétences de H+. Les représentants des médias nous demandent combien la Suisse compte réellement d'hôpitaux et si elle pourrait fermer 50 ou 100 établissements. Les

politiciens veulent savoir pourquoi les prestations – et donc les coûts – augmentent chaque année dans le secteur de la santé. Des particuliers s'informent sur les sites hospitaliers qui offrent tel traitement. D'autres demandent où ils peuvent postuler pour un emploi dans un hôpital ou une clinique.

Cette évolution est très réjouissante. Elle montre que H+ apparaît toujours davantage comme l'association nationale et le centre de compétences du secteur hospitalier. Mais cela entraîne aussi des coûts accrus. Car les questions doivent recevoir des réponses rapides, claires, courtoises et compétentes. Sinon, la reconnaissance dont jouit H+ comme porte-parole crédible des hôpitaux, cliniques et institutions de soins sera très vite compromise.

La diversité des thèmes et des ressources limitées imposent des choix

Le système suisse de santé est extrêmement diversifié. Les exigences légales, économiques et humaines auxquelles doivent répondre les hôpitaux, cliniques et institutions de soins sont élevées en comparaison avec d'autres secteurs. Cela se répercute aussi sur les questions posées à H+. Certaines d'entre elles restent sans réponse, malgré les efforts déployés par l'association.

En approuvant la Vision H+ 2015, les membres ont clairement indiqué quelles sont les compétences-clés qu'ils attendent de leur association nationale: pour peser sur les conditions-cadre politiques et pour assurer les ressources financières et en personnel des hôpitaux, H+ tente plus que jamais d'amener ses membres à unir leurs forces pour tirer à la même corde.

«Afin de mettre en œuvre la Vision 2015, H+ se concentre sur les conditions-cadre politiques afin de garantir des ressources économiques et en personnel durables à ses membres.» Vision H+ 2015

H+: la politique, les tarifs et la voix des membres

En s'engageant en faveur de conditions-cadre politiques optimales à l'échelle nationale, H+ s'efforce de garantir aux hôpitaux, cliniques et institutions de soins la liberté dont ils ont besoin pour prodiguer leurs soins dans l'intérêt des patients. Des représentants de l'association siègent dans les cercles les plus divers de la politique de la santé, de la formation et du travail afin d'atteindre cet objectif (lire en p. 21 de ce Rapport annuel). En invitant la Commission de la santé du Conseil national dans un hôpital en juin 2009, H+ a pu convaincre les parlementaires des aberrations bureaucratiques auxquelles la taxe de consultation aurait abouti. Lors de la Journée nationale des hôpitaux, les membres ont montré au public combien les métiers de la santé sont attractifs et exigeants.

Tarifs: des virages importants en 2010

Les tarifs figureront parmi les chantiers importants de l'association dans les années à venir. Le grand projet SwissDRG est certes sur les rails. Mais de nombreux points relatifs à sa mise en œuvre doivent être encore éclaircis entre les partenaires tarifaires et les cantons, afin que cette structure puisse entrer en vigueur en 2012. H+ et les membres sont aussi partie prenante. Car ce sont eux qui seront touchés directement par ce projet.

Pour les tarifs stationnaires de réadaptation et de psychiatrie, les décisions portant sur le système devront intervenir en 2010. Les projets de H+ MTH Reha CTM et psychuisse sont en première ligne.

Enfin, le secteur ambulatoire requiert aussi toujours plus d'attention. Tarmed et le tarif de physiothérapie sont périmés, faute de mise à jour. Ils ne parviennent plus depuis longtemps à décrire les prestations complexes des hôpitaux et des cliniques. Il en résulte des tarifs qui ne couvrent plus les coûts. On verra en 2010 si la révision de ces structures aboutit ou non.

Des services pour répondre aux exigences politiques

Avec H+ qualité, REKOLE®, la solution de branche H+ Sécurité au travail et d'autres prestations, l'association permet aux membres de remplir les prescriptions légales de manière efficiente et selon des critères communs. Ces services doivent répondre aux questions quotidiennes. C'est aussi la pratique des membres qui a fortement influencé le nouveau portail qualité www.hplusqualite.ch. Avec les directives de certification REKOLE®, H+ veut permettre aux membres de faire valider leurs comptes dès 2011. Ce processus permettra de confirmer la fiabilité élevée des données de coûts, de faciliter le benchmarking entre les hôpitaux et de favoriser l'utilisation de REKOLE® dans la branche.

Auprès des membres, du monde politique et des médias, H+ apparaît ainsi comme le centre national de compétences des hôpitaux, cliniques et institutions de soins. Clair, courtois, compétent. Exactement comme le souhaitent les membres.

*D^r Bernhard Wegmüller
Directeur*



Soins intégrés: la montagne va-t-elle accoucher d'une souris?

Lorsque le Parlement parle de «soins intégrés», les idées et les concepts s'appliquent aux soins médicaux de base. Le législateur prépare-t-il un système moderne d'incitation du disease management ou s'agit-il d'un modèle romantique d'encouragement de la médecine de famille?



Lorsque le conseiller fédéral Pascal Couchepin a séparé la révision de la LAMal en plusieurs paquets et messages en 2004, il savait bien pourquoi certains seraient traités rapidement et d'autres moins. Aujourd'hui, le Parlement piétine toujours sur les points qui avaient abouti à l'échec de la révision en 2003: les franchises, la liberté de contracter et le managed care. Le législateur traite ces trois sujets sous l'angle des soins médicaux ambulatoires avant tout. Certes, le nom a changé depuis lors et tout a été placé sous l'appellation de «soins intégrés». Mais les idées et les concepts sont toujours orientés uniquement vers la couverture médicale de base.

Reconnaître une nouvelle réalité

Les modèles de gate-keeper jouissent d'une popularité toute particulière auprès de la classe politique. Sont concernés les médecins de famille qui ont si bien secoué le cocotier au printemps 2009. Il est indéniable que ces praticiens méritent de meilleures conditions-cadre que celles qui leur sont accordées aujourd'hui. Mais cela ne concerne pas directement les soins intégrés. En réalité, les hôpitaux et les cliniques assurent 40% des soins ambulatoires dans certains cantons. On peut donc se poser la question de savoir si les médecins de famille seraient réellement en mesure de diagnostiquer et de traiter tous les patients. Il est temps que les politiciens découvrent les réalités d'aujourd'hui et qu'ils reconnaissent que les hôpitaux, cliniques et institutions de soins sont des prestataires incontournables dans le secteur ambulatoire également. Les concepts romantiques ne font pas avancer les choses lorsqu'ils sont à côté des réalités médicales de 2010.

Pas de soins intégrés sans les hôpitaux

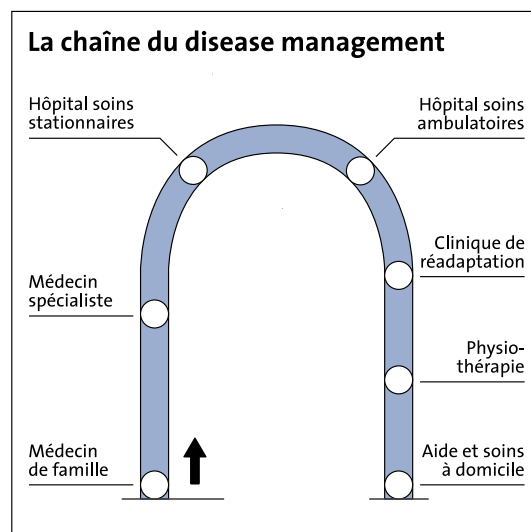
Les maladies chroniques augmentent chez les patients. Elles débutent par une phase aiguë et peuvent aussi connaître des périodes de rémission. Les patients

doivent donc recourir à des spécialistes et peuvent être amenés à séjourner dans un hôpital ou une clinique. Plus la maladie est grave, plus le séjour en stationnaire est important. C'est dans les hôpitaux que la suite du traitement est déterminée. Des soins intégrés ne peuvent pas être conçus sans qu'ils y soient associés.

Changer de paradigme en donnant un rôle central aux hôpitaux

Le législateur prépare-t-il un système moderne de promotion du disease management ou se contente-t-il d'apporter un coup de pouce aux médecins de famille? Durant ces dernières années, H+ s'est engagée en faveur d'un changement de paradigme. Les solutions en faveur du managed care et des soins intégrés doivent impliquer les hôpitaux, cliniques et institutions de soins et leur attribuer le rôle central qu'ils jouent déjà. Lorsque les médecins en cabinet se réunissent au sein d'un cercle de qualité, cela représente aujourd'hui un minimum en terme de réseau, mais l'on ne peut pas qualifier une telle démarche de soins intégrés. A l'opposé, lorsque les patients sont traités de manière optimale par le biais de programmes de disease management, associant l'hôpital, le médecin de famille et les soins à domicile, il s'agit bien de soins intégrés. H+ s'engage pour la promotion de tels programmes.

Martin Bienlein
Responsable Politique



Des prescriptions sur la formation, une stratégie et une journée des métiers de la santé

La stratégie de H+ sur la formation et la politique du personnel est arrêtée. L'association la soumettra aux membres en 2010 en vue de son approbation. La mise en œuvre tiendra compte des résultats du Rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de la santé et du Rapport sur la démographie médicale et la réforme de la formation professionnelle des médecins. Lors de la Journée nationale des hôpitaux 2009, H+ a manifesté son engagement en faveur de la relève professionnelle.



L'OdASanté a adopté pour les écoles supérieures (ES) les plans d'études cadre (PEC) suivants: (1.) PEC EPD ES Soins d'anesthésie, soins intensifs, soins d'urgence, (2.) PEC Technique opératoire ES, (3.) PEC Orthoptiste ES et (4.) PEC Hygiéniste dentaire ES. En outre, elle a entrepris l'élaboration de l'Ordonnance relative à l'Attestation fédérale santé-social. Les premières formations menant à cette attestation débuteront en 2012. Dès 2011, des cours-pilotes seront organisés dans certains cantons.

Profitant de la possibilité offerte par la nouvelle loi sur les professions médicales (LPMéd), la FMH a pris son indépendance et mène dans son propre institut la formation postgraduée et continue: l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) est chargé de cet enseignement. H+ siège au comité de l'ISFM avec voix consultative et a renforcé son engagement dans le domaine de la formation professionnelle médicale. Il en va de même pour les professions de niveau Haute école spécialisée (HES). Dans ce secteur, l'association a influencé notamment le projet «Compétences finales pour les professions de la santé HES».

La stratégie prend forme

En plus de ses tâches courantes, le Secrétariat général de H+ a élaboré en collaboration avec la Commission technique Formation une stratégie sur la formation et la politique du personnel. H+ a été l'un des initiateurs du rapport de l'Obsan «Personnel de santé en Suisse – Etat des lieux et perspectives jusqu'en 2020» ainsi que du «Rapport national sur les besoins en effectifs dans les professions de la santé 2009» commun à l'Obsan et à la CDS.

Journée nationale des hôpitaux: Des métiers de tête et de cœur

H+ a mis sur pied la Journée nationale des hôpitaux 2009. Le 19 septembre, quelque 90 établissements ont ouvert leurs portes dans l'ensemble du pays et ont présenté les métiers de la santé à plus de 20'000 jeunes à la recherche d'un emploi.

Le Rapport sur les besoins en effectifs décrit une situation préoccupante

Dans les professions de la santé non universitaires, des écarts importants apparaissent entre le nombre actuel des diplômées et diplômés et les effectifs nécessaires pour remplacer les départs et pour faire face aux nouveaux besoins. Des mesures de politique de formation et du personnel doivent être prises. Les initiatives prévues dans le Rapport sur les besoins en effectifs rejoignent largement celles énumérées dans la stratégie de H+. Il s'agit de:

- créer des places supplémentaires de formation et de formation continue,
- développer la promotion des professions,
- optimiser la collaboration interprofessionnelle et l'utilisation du personnel,
- relever la durée en emploi grâce à des mesures de fidélisation spécifiques à la branche.

H+ met tout en œuvre pour que le secteur de la santé dispose d'assez de personnel qualifié aujourd'hui et à l'avenir. La réalisation exige un concept cohérent et des moyens suffisants pour les établissements. Le financement des coûts de formation constitue donc un chantier capital pour l'association dans la perspective de l'entrée en vigueur du nouveau financement hospitalier.

Heinz Frey
Responsable Politique en matière de formation

H+ Bildung entre avec détermination dans la nouvelle décennie

En 2009, H+ Bildung a bien évalué les besoins des institutions. Parmi les offres les plus demandées, on citera: le codage médical, la passerelle niveau diplôme soins 1, les DRG, le certificat de soins de plaies, les séminaires pour médecins. De nouvelles formations ont été élaborées pour 2010: avec des offres portant sur le retour vers les métiers de la santé, le «skillmix» et les organisations de soins ainsi que les formations continues pour ASSC, H+ Bildung contribue à surmonter la pénurie de personnel.

Changement à la direction: au début de 2009, Hans Hurter a pris sa retraite après 17 ans d'engagement et remis la direction du centre de formation à Thomas Drews.

Thomas Drews, Directeur H+ Bildung

Espace Compétences SA – votre centre de formation

En 2009 encore, Espace Compétences SA a poursuivi son action afin de répondre aux besoins de ses clients. Elle a révisé sa stratégie pour maintenir l'adéquation de son offre à l'évolution du marché. Elle a ouvert de nouveaux locaux pour les recevoir dans ses propres murs. Et elle voit surtout progresser encore légèrement, malgré le marasme économique, le nombre de jours de formation dispensés.

A travers le programme 2010, les collaborateurs d'Espace Compétences SA continuent donc à participer à l'effort de développement des aptitudes du personnel socio-sanitaire.

Pierrette Chenevard et Patricia Gentil, Directrices d'Espaces Compétences SA



Mise à feu du deuxième étage de la fusée

Jusqu'en 2002, H+ était une organisation de services qui, conformément à son mandat, proposait à ses membres des prestations de nature technique ou tarifaire. Jusque là, H+ n'assumait aucune mission politique. L'assemblée générale du 30 octobre 2002 a changé fondamentalement la donne.



Ce jour-là, les membres se sont prononcés à une large majorité en faveur d'une association forte sur le plan politique et qui compte sur la scène nationale. H+ devait devenir la voix puissante des hôpitaux, cliniques et institutions de soins.

Possibilités et limites actuelles

Sept ans plus tard, H+ est devenue une association active et respectée. Les milieux politiques savent qu'elle représente les institutions hospitalières au niveau national. Durant ces années, H+ a emprunté la voie de la professionnalisation: comme centre de compétences pour les membres et les milieux politiques, avec les médias pour caisse de résonance. En organisant la défense des intérêts, en faisant entendre une voix qui compte sur la scène nationale, en offrant à chacun un centre de compétences, l'association est en passe de combler une lacune que les membres voulaient voir disparaître. Le premier étage de la fusée est consumé, il est temps de mettre à feu le deuxième.

Une évaluation réaliste des forces dans le domaine de la santé montre bien que l'association n'a pas de pouvoir politique pour le moment. H+ assure un suivi attentif de la politique et des médias et elle exprime de manière professionnelle et ponctuelle la position commune des membres. Mais l'association n'est pas en mesure d'exercer une pression, comme d'autres partenaires de la santé le font souvent avec succès. Jusqu'à présent, l'influence de H+ a été limitée. Cela doit changer, comme les membres l'ont clairement exprimé en 2009 avec l'adoption de la Vision H+ 2015.

Imposer les intérêts des membres

Les prochaines étapes dans la professionnalisation de l'activité politique de H+ en faveur des hôpitaux, cliniques et institutions de soins emprunteront la voie de l'issue management. L'issue management est un processus qui systématise la faculté d'une organisation à observer son environnement et à traiter l'information et qui contribue ainsi à la maîtrise des incertitudes et des risques. A cette

fonction d'alerte avancée sont associées des stratégies visant à influencer la diffusion des thèmes dans le public ou à adapter la politique de l'organisation.

De Flash à un bulletin sur mesure pour les membres

La Communication de H+ a introduit plus d'une vingtaine d'innovations au cours des sept dernières années. Une nouvelle étape dans cette modernisation sera franchie en 2010: le bulletin Flash destiné aux membres deviendra un eFlash électronique, que les lecteurs pourront paramétrer selon leurs besoins. Il est prévu de basculer vers un bulletin sur mesure lors de l'édition d'août 2010. Et quelle est la finalité de l'opération? Il ne s'agit pas de «changer pour changer» mais d'informer de manière plus efficace. Jusqu'à présent, H+ a souvent constaté que des informations importantes de Flash ne parvenaient pas – ou parvenaient trop tard – aux collaborateurs des institutions membres auxquelles elles étaient justement destinées. Résultat, ces gens se sentaient mal informés. L'eFlash électronique permettra à chacun de s'abonner de manière ciblée aux informations dont il a réellement besoin.

Reinhard Voegele
Responsable Communication



Les rendez-vous de 2010/2011:

- * 11 novembre 2010, 3^e Apéro de Competence
- * 2 décembre 2010, Conférence de la communication en préparation de la 4^e Journée nationale des hôpitaux
- * 24 septembre 2011, 4^e Journée nationale des hôpitaux
- * 3 novembre 2011, Congrès de H+

Qualité des hôpitaux: H+ qualité et ANQ

En 2009, H+ a présenté le nouveau site internet consacré aux prestations des hôpitaux

www.hplusqualite.ch et consolidé sa position au sein de l'Association nationale pour le déve-

loppement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ). Il importe que les hôpitaux

continuent à documenter et publier leurs efforts d'amélioration.



Pour la première fois au début de 2009, H+ a mis à disposition de chacune des catégories d'établissements un modèle uniforme de **Rapport qualité par hôpital**.

Il s'agissait d'unifier la présentation des contenus. Les membres de H+ ont publié sur www.information-hospitaliere.ch au total 114 rapports qualité par hôpital, portant sur 160 sites. Tous les types d'établissements et toutes les régions linguistiques sont représentés. L'association remercie ses membres pour leur engagement dynamique. Cet instrument s'implante au niveau cantonal. Dans le cadre de QABE, H+ et le canton de Berne ont unifié dès l'exercice 2009 la présentation des rapports. H+ s'engage pour que cet exemple fasse école. En outre, le **deuxième Rapport sur la qualité de la branche** paraît en 2010.



L'ANQ détermine le set national d'indicateurs

En mars 2009, le CIQ et l'AIQ ont fusionné pour créer l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ). Les membres de cet organisme, qui dispose d'un large appui, sont: H+, tous les cantons, les assureurs (santé-suisse et la CTM) ainsi que certains hôpitaux. H+ défend les intérêts des hôpitaux tant au niveau stratégique en disposant de six représentants sur les douze membres du Comité de l'ANQ, qu'au niveau technique, au sein des groupes d'experts et de projet.



H+ obtient l'introduction de deux nouveaux indicateurs de qualité

Le travail accompli jusque-là par H+ dans le domaine de la qualité a largement contribué à sa position forte au sein de l'ANQ. H+ a obtenu l'introduction, dès 2010, de deux nouveaux indicateurs que sont les «réopérations potentiellement évitables» et les «réhospitalisations potentiellement évitables» comme instruments d'évaluation de la qualité au sein de l'ANQ.

L'Association suisse des directrices et directeurs des services infirmiers (ASDSI) a élaboré des indicateurs pour les soins et les a présentés en janvier 2010 aux experts de l'ANQ.

Les discussions nationales sur les indicateurs et les mesures auront lieu à l'avenir dans le cadre de l'ANQ. Fin 2009, le Conseil de H+ a appuyé l'orientation de l'ANQ sur la fixation des indicateurs et des mesures de la qualité.

Stratégie qualité de la Confédération

La Confédération a publié un premier document cadre qui laisse ouvertes de nombreuses questions, mais offre aussi de nouvelles occasions. H+ s'engage pour que l'ANQ endosse un rôle important dans la mise en œuvre de la stratégie de la Confédération.

www.hplusqualite.ch: à disposition du public depuis décembre 2009

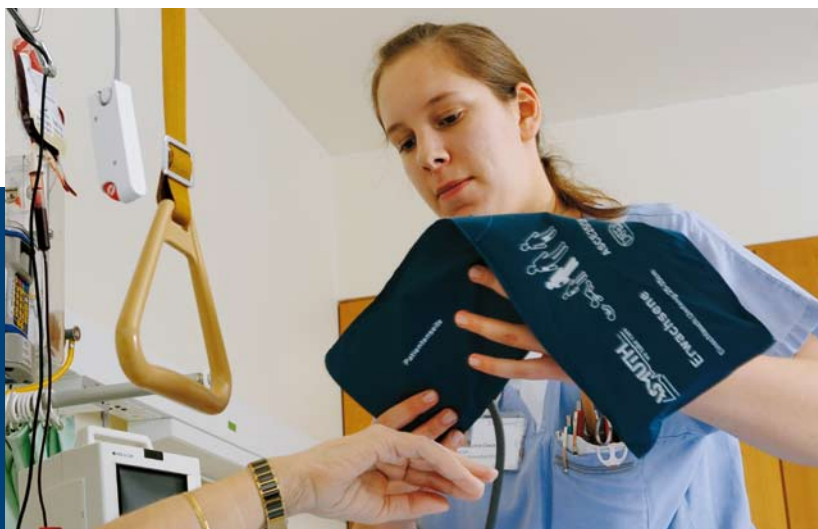
Le nouveau portail qualité www.hplusqualite.ch – y compris le moteur de recherche des hôpitaux – est à la disposition du public depuis mi-décembre 2009. Sa réalisation a nécessité un grand engagement. De nombreux membres ont participé activement à la consultation (entre juillet et septembre). H+ est parvenue à concrétiser la plupart des propositions d'amélioration faites par les membres.

Perspective pour 2010

L'assemblée générale ayant adopté la Vision H+ 2015, l'équipe «qualité» revoit en conséquence la stratégie actuelle. Le Conseil de H+ fixera les priorités pour les trois à cinq ans à venir.

H+ entend consolider ses produits qualité et cultiver les liens avec les partenaires, afin de ménager les ressources consenties par les membres en faveur de la qualité, qui vont aller en diminuant.

Stefan Steccanella, Christa Leutert et Martina Zweiercker,
Equipe Qualité



REKOLE®: de la détermination des prix au contrôle de gestion – bilan

A fin 2008, conformément à la décision prise par le Conseil en 2002, H+ a engagé la seconde et dernière phase du grand projet que constitue REKOLE®: l'évolution de cet outil de détermination des prix vers un instrument de gestion et de pilotage (REKOLE® II).



L'optimisation des processus ne cesse de gagner en importance avec l'introduction du financement par forfaits SwissDRG et des modifications législatives – de la LAMal aux ordonnances correspondantes. Afin de répondre à l'avenir aux nouvelles exigences dans le secteur de la santé, REKOLE® va évoluer vers un instrument de contrôle de gestion dans les hôpitaux.

Quels instruments sont utilisables?

H+ évalue les nombreux instruments de gestion et de pilotage disponibles en théorie sous l'angle de leur utilisation et des besoins dans les hôpitaux. Un regard global doit être porté à cet effet, qui considère l'hôpital et son environnement dans leur ensemble. Le contrôle de gestion est placé au centre de cet examen. Quelques instruments ont pu être déjà analysés, par ex. le calcul des frais partiels, la comptabilité par activités, les tableaux de bord, etc. H+ consignera les résultats dans un manuel (REKOLE® II).

Des recommandations plutôt que des lignes directrices

Contrairement au manuel REKOLE® (3^e édition 2008), le deuxième manuel n'imposera pas des prescriptions minimales. REKOLE® II livrera des recommandations et des réflexions pour la mise en place du calcul des coûts complets en tant qu'instrument de pilotage interne. Il tiendra compte des leçons tirées des évaluations en cours. Le manuel permettra aux collaborateurs des hôpitaux de se familiariser avec les opérations de contrôle et d'appliquer ce dernier. Il constituera aussi une aide à l'élaboration de critères internes de décision.

H+ poursuit le projet en collaboration avec les membres de la Commission technique REK. Des experts hospitaliers issus de la pratique apportent leur soutien au sein du groupe de projet. L'association veille à ce que toutes les catégories d'hôpitaux (soins aigus, réadaptation, psychiatrie, etc.), toutes les formes d'organisation juridique et toutes les régions du pays soient représentées. La continuité de REKOLE® et l'état d'esprit qui a présidé à l'élaboration de ce projet sont ainsi assurés.

Directives de certification – REKOLE® 3^e édition 2008

En publiant la 3^e édition du manuel REKOLE® dans les trois langues nationales, H+ a franchi une étape importante. Les directives de certification pour la comptabilité analytique des hôpitaux seront élaborées en 2010. Elles garantiront l'application correcte de REKOLE®, elles attesteront de la fiabilité des coûts et faciliteront la comparaison entre les hôpitaux.

*Karin Alexandra Salzmann
Cheffe de projet Compabilité*

*Pascal Besson
Responsable Gestion*

Agenda 2010:

- * 19 mai 2010, 5^e Conférence Comptabilité & Contrôle de gestion





La Data Warehouse, une plateforme scientifique

Si H+ veut devenir un centre national de compétences au service des hôpitaux, cliniques et institutions de soins, l'association doit pouvoir s'appuyer sur une banque de données solide. Seul un tel outil permet d'avancer des affirmations fiables sur les sujets qui concernent les hôpitaux.

Le 4 novembre 2009, l'assemblée générale s'est prononcée clairement en faveur de la création de cette plateforme scientifique.



La préparation et l'exploitation des données sont soumises à des exigences toujours plus élevées. H+ va créer, dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision H+ 2015, une banque de données qui fournira à l'association une plateforme scientifique sur les sujets relatifs aux hôpitaux. La concrétisation de ce projet demandera plusieurs années.

La Data Warehouse doit recueillir toutes les données disponibles auprès de H+ et des sources extérieures, comme par exemple les données standards de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il doit mettre fin à un anachronisme: plus de 60 sources différentes, qui ne sont pas interconnectées et qui conduisent à des conclusions lacunaires ou peu probantes. H+ a chargé une société externe de la réalisation et suit étroitement le projet.

Les avantages pour les membres de H+

D'une part, la réalisation de cette banque de données (Data Warehouse) a pour but d'éviter aux membres la récolte fastidieuse de données. D'autre part, les membres pourront utiliser les données pour appuyer leur position lors des négociations tarifaires (Tarmed, SwissDRG, etc.). Enfin, la Data Warehouse fournira aux membres des évaluations et des comparaisons dans les domaines de la qualité, des tarifs, etc.

Les avantages pour H+

H+ pourra exploiter les données de la Data Warehouse pour mener une défense des intérêts proactive et étayer des positions politiques stratégiques. L'association, dans sa fonction de centre de compétences, sera en mesure de faire valoir plus efficacement les prestations des membres auprès du monde politique et du public. Les réponses aux médias, par exemple sur les nombres de cas ou l'offre de soins des hôpitaux, pourront s'appuyer sur une base solide. Enfin, H+ pourra recourir à ces données pour négocier plus efficacement les structures tarifaires, notamment pour la révision urgente de Tarmed.

Caroline Piana

Responsable Tarifs, statistiques, eHealth



H+ dans l'arène politique en 2009

1 ^{er} janvier	Thomas Drews est nommé directeur de H+ Bildung Aarau ¹⁾
15 janvier	Conférence d'information aux membres sur la Journée nationale des hôpitaux 2009
16 janvier	Conférence de presse: OUI à la libre-circulation des personnes ²⁾
23 janvier	Workshop du Conseil sur la Vision H+ 2015
8 février	Votation fédérale sur la libre-circulation des personnes
10 février	Lettre ouverte au directeur de l'OFSP Thomas Zeltner suite aux déclarations de son e sur la qualité dans les hôpitaux suisses ³⁾
1 ^{er} mars	Tarmed version 1.06.00 entre en vigueur
13 mars	Thomas Zeltner annonce son départ pour le 31.12.2009
25 mars	Création de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) ⁴⁾
31 mars	Hans Hurter, qui a dirigé H+ Bildung Aarau durant de nombreuses années, part à la retraite. ⁵⁾
15 avril	Prise de position de H+ sur les traitements ambulatoires dans les hôpitaux ⁶⁾
16 avril	Prise de position de H+ sur le problème des chiffres de mortalité ⁷⁾
21 avril	Table ronde sur les mesures contre la hausse des coûts dans le secteur de la santé
23 avril	Meeting régional à Berne ⁸⁾
27 avril–27 mai	Consultation des membres sur la Vision H+ 2015
30 avril	160 rapports sur la qualité par hôpital sont en ligne
30 avril	Bruno Guggisberg quitte le Conseil de H+ ⁹⁾
4 mai	Meeting régional à Bâle
7 mai	Meeting régional à Wil
12 mai	Meeting régional à Coire
13 mai	4 ^e Conférence Comptabilité et Contrôle de gestion
17 mai	Votation fédérale sur les médecines complémentaires
17 mai–17 juin	Programme d'échange HOPE 2009
18 mai	Meeting régional à Lugano

1)



Le personnel soignant se mobilise pour la libre circulation. *L'Express*
L'appel des hôpitaux à voter oui.
Le Temps

2)

«La polémique n'améliore pas la qualité. H+, les hôpitaux, cliniques et établissements de soins sont disposés à poursuivre l'évaluation de la qualité dans les institutions du système de santé suisse ainsi qu'à l'encourager et à la présenter sous une forme transparente.»

3)



4)



5)

6)



7)



8)



9)



19 mai	Meeting régional à Lausanne
20 mai	Nomination de Pascal Strupler à la direction de l'OFSP (dès le 1.1.2010) ¹⁰⁾
29 mai	Message du Conseil fédéral sur les «mesures de maîtrise des coûts» ¹¹⁾
29 mai	«Oui mais» du Tribunal administratif fédéral au patient transparent
12 juin	Pascal Couchepin annonce son départ pour le 31.10.2009
18 juin	Le Conseil de H+ adopte la Vision H+ 2015 à l'intention de l'assemblée générale ¹²⁾
25 juin	Visite d'information à l'Inselspital à Berne pour les membres de la CSSS-N «Qu'est-ce que la médecine ambulatoire à l'hôpital?» ¹³⁾
1 ^{er} juillet	La liste révisée des analyses entre en vigueur
9 juillet	SwissDRG SA soumet au Conseil fédéral la première requête tarifaire pour le système de forfaits par cas
20 août	L'organe de coordination eHealth Confédération-cantons approuve le rapport global sur la mise en œuvre de la «Stratégie eHealth Suisse»
26 août	Conférence active à Olten: H+ informe tous les membres sur la Vision H+ 2015
3 septembre	Conférence de presse sur la Journée nationale des hôpitaux: présentation de l'étude GfS sur la pénurie de personnel ¹⁴⁾
16 septembre	Election de Didier Burkhalter au Conseil fédéral ¹⁵⁾
17 septembre	Le Conseil de H+ décide de défendre à l'avenir le projet MTH Reha CTM comme structure tarifaire pour la réadaptation stationnaire
19 septembre	3 ^e Journée nationale des hôpitaux: «Des métiers de tête et de cœur» ¹⁶⁾
30 septembre	Message du Conseil fédéral sur la Loi sur la prévention
1 ^{er} novembre	Entrée en fonction de Didier Burkhalter à la tête du Département fédéral de l'intérieur ¹⁷⁾
1 ^{er} novembre	Début de la campagne annuelle «1 erreur = 1 chance» de la solution de branche Sécurité au travail
4 novembre	Assemblée générale 2009 de H+: adoption de la Vision H+ 2015 et élection de Josef Müller au Conseil de H+ ¹⁸⁾
5 novembre	Congrès H+ 2009: «Innovation en médecine hospitalière: entre paralysie des réformes et contraintes financières» ¹⁹⁾
12 novembre	2 ^e Apéro de Compétence ²⁰⁾
20 novembre	Lettre ouverte aux parlementaires «Le courage de prendre un nouveau départ»
15 décembre	Démarrage du nouveau portail qualité www.hplusqualite.ch ²¹⁾
au 31 décembre / 1 ^{er} janvier	Changement d'éditeur pour la revue spécialisée «Compétence»: l'édition passe de Axel Springer Schweiz AG à ea Druck + Verlag AG ²²⁾

10)



11)



12)

La Vision H+ 2015

1. L'association H+ défend les intérêts des hôpitaux, cliniques et institutions de soins suisses.
2. H+ joue un rôle central et reconnu de tous dans la défense des intérêts, qui correspond au poids de ses membres dans le système de santé.
3. H+ assure une défense efficace des intérêts économiques de ses membres afin qu'ils puissent fournir à long terme leurs prestations de haute qualité au service de la santé.
4. H+ s'engage en faveur de l'autonomie entrepreneuriale de ses membres.
5. H+ est un allié reconnu pour les questions de santé, capable de lancer un référendum.

13)



14)

La pénurie va s'aggraver parmi les soignants. *24 Heures*
Les hôpitaux s'inquiètent pour la relève. *Le Temps*

15)



16)



17)

«Ce que nous appelons aujourd'hui la «politique nationale de la santé» est resté largement un mécanisme de coordination plutôt qu'une véritable politique coordonnée. (...) Nous devons donc passer à une vision plus cohérente du système de la santé dans son ensemble.» *Discours du conseiller fédéral Didier Burkhalter du 19. 11. 2009*

18)



19)



20)



21)



22)



2009: Un regard sur les conférences actives de H+

Les conférences actives traitent des thèmes concernant les groupements de membres et jouent le rôle d'organes de consultation pour le Conseil et la Direction. Elles servent de plateformes de communication, de coordination et de travail pour les membres de chaque groupement.

L'association H+ répartit ses membres actifs en groupements. Les groupements sont des catégories de membres qui, par leur structure, leur activité, leur environnement ou toute autre raison, poursuivent des intérêts communs qu'ils font valoir dans le cadre de l'association. Chaque groupement dispose d'une conférence active. Les membres des conférences actives sont élus par le groupement correspondant.

Soins somatiques aigus: les conditions-cadre économiques et politiques en ligne de mire

H+ doit veiller à ce que ses membres disposent de ressources financières et humaines suffisantes pour qu'ils puissent fournir leurs prestations. Les conférences actives Soins somatiques aigus de base, Soins somatiques aigus avec prise en charge centralisée, Cliniques privées et associative ont déterminé ce que cela représentera concrètement pour l'introduction de SwissDRG en 2012. L'eHealth et le financement de la formation seront au centre des discussions en 2010.

Soins de longue durée: Vision H+ 2015 et nouveau régime de financement des soins

H+ comptera toujours des membres qui sont également actifs dans le secteur des soins de longue durée. En outre, des hôpitaux peuvent être soumis aux règles du financement des soins pour une partie de leurs patients et patients. Afin d'offrir des prestations de qualité à ses membres, H+ s'efforce de collaborer avec d'autres associations nationales actives dans les soins de longue durée.

Le Conseil fédéral a décidé de reporter le nouveau financement des soins. La Loi fédérale sur le nouveau régime de financement des soins et les ordonnances correspondantes entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

La Conférence active des soins de longue durée suit ces deux dossiers avec une attention soutenue.

Psychiatrie: nouveau départ pour psysuisse et élection de Josef Müller

A la suite du départ de Bruno Guggisberg (SPU Berne), l'assemblée générale a élu Josef Müller (directeur des Services psychiatriques des Grisons) au Conseil de H+ comme représentant du Groupement de psychiatrie. Il

préside la Conférence active depuis le mois de juin. La Conférence active s'est engagée dans le processus Vision H+ 2015 et a participé à l'élaboration des rapports répondant aux normes de H+ qualité pour les cliniques psychiatriques.

La structure tarifaire «psysuisse» basée sur les prestations est entrée dans une deuxième phase. Une information a été donnée à l'occasion de la séance de l'Association des directeurs des cliniques et services psychiatriques le 23 octobre 2009. Un grand nombre de cliniques participent à l'enquête 2010.

Réadaptation: modèle tarifaire pour le secteur stationnaire et qualité

Le développement et la mise en œuvre d'un modèle tarifaire correspondant aux coûts et aux prestations est toujours un sujet important pour la Conférence active de réadaptation. Après la consultation des institutions de réadaptation qui se sont prononcées sans équivoque en faveur du modèle tarifaire MTH Reha CTM, le Conseil de H+ a décidé en 2009 de défendre ce modèle comme future structure tarifaire. La concrétisation en un modèle tarifaire et l'extension à d'autres spécialités peuvent démarrer. La Conférence active suivra le développement en veillant à ce que les besoins de la pratique soient pris en compte.

Par ailleurs, la Conférence active s'investit dans l'amélioration des instruments de mesure de la qualité dans la réadaptation. Elle soutient les délégués de H+ au sein de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ) et dans le nouveau comité pour la qualité dans la réadaptation.

Hôpitaux universitaires: ouverture internationale et introduction des SwissDRG

L'Association Swiss Health a informé les hôpitaux universitaires des efforts de la Confédération pour promouvoir à l'étranger les prestations de haut niveau du système de santé suisse. Les hôpitaux universitaires ont une carte à jouer dans ce contexte.

En outre, la Conférence active a déterminé quels points devront être surveillés lors de l'entrée en vigueur des SwissDRG. Ils concernent la médecine hautement spécialisée pratiquée par les hôpitaux universitaires.

Composition des conférences actives:

Les listes des membres des conférences actives peuvent être consultées sous www.hplus.ch > L'association > Conférences actives



2009: Un regard sur les commissions techniques de H+

Les commissions techniques de H+ se chargent de tâches et de thèmes spécifiques.

Elles conseillent la Direction et le Secrétariat central. Le Conseil met sur pied et mandate les commissions techniques. Il les dissout le cas échéant.

Qualité somatique aiguë FKQA

H+ a fait admettre dès 2010 les indicateurs «réopérations potentiellement évitables» et «réhospitalisations potentiellement évitables» comme nouvelles mesures de qualité auprès de l'ANQ. Proposés par la Commission technique qualité somatique aiguë, ces indicateurs ont été approuvés par le Conseil. L'ANQ fixera à l'avenir les indicateurs et les mesures de qualité. Avec six représentants au sein du Comité de l'ANQ qui compte douze membres, H+ défend les intérêts des hôpitaux, cliniques et institutions de soins tant au niveau stratégique qu'au niveau technique dans les groupes d'experts.

Droit du travail

La Commission technique droit du travail a enregistré un succès en 2009: le Conseil fédéral a retenu sa solution pour le service de piquet dans une ordonnance (Ordonnance 2 relative à la loi sur le travail). La revendication initiale des employés d'une indemnisation de 100% pour chaque piquet a été ramenée au niveau raisonnable de 10%. Par ailleurs, le gouvernement a repris les solutions élaborées par les partenaires sociaux sur la semaine de sept jours et la journée de douze heures.

Formation

La Commission technique formation traite des questions fondamentales de politique de formation. Face à la menace d'une pénurie de personnel, elle a mis en avant en 2009 les aspects relevant de la politique du personnel. Dans cette perspective, elle a élaboré une stratégie globale de formation et de politique du personnel qui sera soumise aux membres de H+ en 2010 en vue de son approbation. A cette occasion, l'élargissement du mandat de la commission sera examiné.

Tarifs & conventions

Le thème principal est toujours l'introduction des SwissDRG: à la demande de la Direction de H+, la Commission technique tarifs et conventions a créé un groupe d'accompagnement «Conventions d'introduction des SwissDRG». La mission de ce groupe consiste à participer à l'élaboration des positions de H+ sur les thèmes pertinents qui apparaissent au sein des comités ou des groupes de travail de SwissDRG SA. Outre les préoccupations relatives aux SwissDRG, la commission technique a préparé en 2009 deux recom-

mandations aux membres. La première concerne les demandes de restitution et les refus de remboursement par les assureurs et la seconde la contestation de l'économicité de la prestation par ces mêmes assureurs.

Congrès

La Commission du congrès a organisé l'édition 2009 qui s'est déroulée le 5 novembre à l'Hôtel Bellevue à Berne. Placée sous le thème «Innovation en médecine hospitalière: entre paralysie des réformes et contraintes financières», cet événement a offert un aperçu de la situation hospitalière aux Pays-Bas et au Danemark. La commission va maintenant se charger du Congrès H+ 2011. Celui-ci constituera, comme le précédent, une étape importante pour l'association.

Ecologie

La Commission écologie VZK / H+ a tenu en septembre à l'Hôpital cantonal d'Olten sa 8^e journée intitulée «A plein régime contre le gaspillage d'énergie. Potentiels d'optimisation à l'hôpital». En 2010, la commission décernera à nouveau un prix d'écologie. Outre ses activités de conseil aux membres, la commission va consacrer l'essentiel de ses efforts à l'élaboration du matériel d'enseignement pour le personnel du secteur de la santé.

Rédaction de Compétence

Depuis 10 ans, la Commission de rédaction pilote pour le compte des deux associations FSDH et H+ une revue bilingue qui traite chaque mois de l'actualité hospitalière en Suisse de manière professionnelle et profilée. Compétence existe grâce à l'engagement de six directeurs d'hôpitaux qui, forts de leur expertise, déterminent les orientations de la revue. A fin 2009, l'édition a été confiée à un nouveau partenaire, ea-Druck + Verlag AG à Einsiedeln.

Comptabilité (REK)

La Commission d'experts REK dirige l'évolution de la solution de branche REKOLE®. Elle recueille les demandes des membres actifs de H+ et a procédé à de nombreuses améliorations l'an passé. Les décisions REK peuvent être consultées sur www.hplus.ch. La commission est réputée pour son expertise auprès de nos partenaires et elle est consultée dans le cadre de divers projets nationaux, par exemple la révision de la statistique des hôpitaux.



Composition des commissions techniques:

Les listes des membres des commissions techniques peuvent être consultées sous www.hplus.ch > L'association > Commissions techniques

Hôpitaux, cliniques et institutions de soins: H+ unit vos forces

Les collaborateurs du Secrétariat central représentent les intérêts des membres dans le processus politique. Ils agissent dans le cadre de la stratégie déterminée par le Conseil.

H+ propose une série de publications et d'aides sous forme écrite ou électronique sur les thèmes de la santé.

Les prestations des quatre départements du Secrétariat central:

Politique

- + représente les membres comme interlocuteur fiable auprès de la politique nationale,
- + coordonne les prises de position politiques des membres et exerce une influence efficace dans la Berne fédérale,
- + informe régulièrement les membres sur les développements et les décisions dans la politique suisse de la santé susceptibles de les intéresser,
- + élabore des stratégies politiques efficaces pour les questions de santé, de formation, d'emploi et de droit du travail,
- + conseille les membres sur les questions de droit du travail,
- + offre en collaboration avec les organisations patronales une solution de branche pour la sécurité de l'emploi.

Tarifs, statistiques & eHealth

- + négocie avec les organisations partenaires des tarifs et des structures tarifaires, assiste les membres dans les questions tarifaires,
- + s'engage au sein du conseil d'administration de Swiss-DRG SA en faveur d'une structure tarifaire appropriée et d'une introduction correcte des forfaits par cas,
- + élabore des structures tarifaires liées aux prestations pour la psychiatrie et la réadaptation dans le cadre des projets psysuisse et MTH Reha CTM,
- + élabore et gère une base de données recueillant les chiffres-clés des membres de H+,
- + assure, sur mandat de nombreux cantons, les missions de gestion des données pour les statistiques administratives et médicales de la Confédération,
- + représente les hôpitaux, cliniques et institutions de soins dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de cybersanté (eHealth).

Gestion

- + s'engage en faveur d'une comptabilité transparente, efficace et adaptée,
- + définit les standards de la comptabilité analytique, investissements compris, avec le manuel REKOLE®,
- + met en valeur avec «H+ qualité» les efforts des hôpitaux, cliniques et institutions de soins dans ce domaine à l'aide d'indicateurs nationaux et de rapports qualité standardisés. Les produits de «H+ qualité» sont: la page internet www.hplusqualite.ch consacrée aux activités des hôpitaux, les Rapports sur la qualité par hôpital et le Rapport H+ sur la qualité de la branche,
- + l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ), créée en 2009, documente la qualité des traitements médicaux. H+ verse une contribution substantielle à l'ANQ.

Communication

- + favorise les échanges d'information et d'opinion avec les membres sur les développements actuels dans le secteur de la santé (supports: Flash/eFlash, Compétence, site Internet, courriers électroniques, presse grand public),
- + dialogue quotidiennement avec les représentants des médias pour la transmission de renseignements,
- + maintient activement le contact avec les médias et positionne H+ comme acteur-clé dans le système de santé suisse (par des conférences de presse, des séminaires spécialisés pour les journalistes, le congrès de H+ et la Journée nationale des hôpitaux),
- + informe le monde politique et le public sur les positions et les arguments de l'association (H+ Palais fédéral),
- + alimente le site trilingue www.hplus.ch avec la Revue de presse et le News Service.

Organisations partenaires et affiliations

H+ pilote de multiples groupes de travail et commissions techniques internes et délègue des spécialistes dans de nombreux groupes d'experts qui représentent les intérêts des membres de l'association. En outre, H+ est membre d'un grand nombre d'organisations.

H+ veille aux intérêts politiques, économiques et juridiques de ses membres et participe à la conception des conditions-cadre du système de santé suisse. En

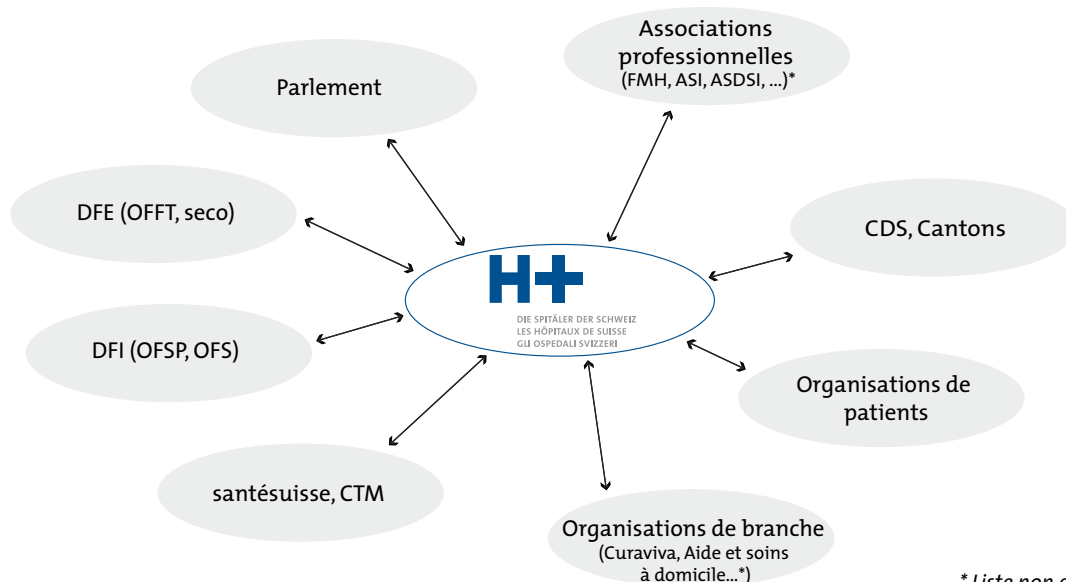
pratique, cela se traduit très souvent par une collaboration au sein de groupes de travail ou d'experts, afin d'élaborer en commun des solutions concrètes.

Représentation des membres dans les organisations suivantes

(par ordre alphabétique, liste non exhaustive)

- + Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ)
- + Conseil de la Commission suisse pour l'assurance qualité dans le laboratoire médical (QUALAB)
- + European Hospital and Healthcare Federation HOPE
- + Fédération suisse des directrices et directeurs d'hôpitaux (FSDH)
- + Fondation pour la sécurité des patients
- + Fondation RefData
- + Forum Datenaustausch
- + Forum Managed Care
- + Groupe parlementaire Santé
- + International Hospital Federation
- + MediData SA
- + Observatoire suisse de la santé OBSAN
- + OdASanté
- + Organe de coordination eHealth Confédération-cantons
- + Santé publique Suisse
- + Société suisse pour la politique de la santé (SSPS)
- + Société Suisse pour le management de la qualité dans la santé (SQMH)
- + Solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé dans le domaine de la santé
- + SpitalBenchmark
- + SwissDRG SA
- + Tarmed Suisse
- + Union patronale suisse
- + Union suisse de médecine de laboratoire (USLM)

Les partenaires de H+ pour la politique de la santé



* Liste non exhaustive

De plus amples informations sur le site Internet de H+:

www.hplus.ch > L'association > Représentation au sein des commissions

www.hplus.ch > L'association > Organisation/Conseil > Affiliations

Bilan au 31 décembre 2009

H+ Les Hôpitaux de Suisse

	2009 CHF	%	2008 CHF	%
Actifs				
Actifs circulants				
Liquidités.....A1	665'471		1'521'255	
Créances de ventes et de prestations de services.....A2	136'493		93'433	
Autres créances.....A2.1	9'005		19'506	
Stocks.....	1		1	
Actifs de régularisation.....	8'500		174'398	
Actif circulants.....	<u>819'470</u>	<u>19.7</u>	<u>1'808'593</u>	<u>40.7</u>
Actifs immobilisés				
Immobilisations financières.....	1'610'750		841'000	
Machines de bureau/mobilier.....	3'501		6'251	
Equipements et installations.....	1		1	
Infrastructures informatiques.....	1		2'001	
Immobiliers.....	1'728'056		1'781'501	
Actif immobilisé.....	<u>3'342'309</u>	<u>80.3</u>	<u>2'630'754</u>	<u>59.3</u>
Total actifs	<u>4'161'779</u>	<u>100.0</u>	<u>4'439'347</u>	<u>100.0</u>
Passifs				
Dettes				
Dettes bancaires à court terme.....	210'385		0	
Dettes à court terme.....A3	856'524		759'725	
Passifs de régularisation.....	12'932		102'800	
Dettes à court terme.....	<u>1'079'841</u>		<u>862'525</u>	
Dettes à long terme (hypothèques).....	750'000		800'000	
Provisions.....	404'000		673'000	
Dettes à long terme.....	<u>1'154'000</u>		<u>1'473'000</u>	
Dettes.....	<u>2'233'841</u>	<u>53.7</u>	<u>2'335'525</u>	<u>52.6</u>
Capitaux propres				
Capital.....	1'767'373		1'765'102	
Capital liées.....	336'449		336'449	
Bénéfice annuel/perte annuel.....	-175'884		2'271	
Capitaux propres.....	<u>1'927'938</u>	<u>46.3</u>	<u>2'103'822</u>	<u>47.4</u>
Total passifs	<u>4'161'779</u>	<u>100.0</u>	<u>4'439'347</u>	<u>100.0</u>

Remarque

Compte de résultats 2009

H+ Les Hôpitaux de Suisse

	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
Remarque						
Cotisations des membres.....	4'784'203		4'775'000		4'448'663	
Frais d'inscription/examens.....	149'599		57'500		47'405	
Ventes.....	53'997		31'590		68'170	
Statistiques hospitalières externes.....	541'945		530'000		542'459	
Revue «compétence».....	112'687		100'000		92'148	
Produits divers.....	181'482		21'400		133'128	
Produits d'exploitation total	5'823'913	100.0	5'515'490	100.0	5'331'975	100.0
Frais de matériel et de production.....A4	44'562		103'500		31'397	
Frais du personnel.....A5	4'002'011		3'879'998		3'682'046	
Autres charges d'exploitation.....A6	136'720		124'850		93'536	
Charges administratives.....A7	2'098'670		1'891'420		1'471'789	
Amortissements.....	58'195		58'250		59'848	
Charges d'exploitation.....	6'340'158	108.9	6'058'018	109.8	5'338'617	100.1
Résultat opérationnel avant intérêt	-516'245	-8.9	-542'528	-9.8	-6'641	-0.1
Produits financiers.....A8	15'495		20'000		46'765	
Charges financières.....A9	25'763		56'500		26'820	0.5
Produits exceptionnels.....A9.1	350'629		380'000		0	
Charges exceptionnelles.....A9.2	0		0		11'033	
Bénéfice annuel/Perte annuel	-175'884	-3.0	-199'028	-3.6	2'271	0.0

A Explications des comptes

H+ Les Hôpitaux de Suisse

	2009 CHF	2008 CHF
A1 Liquidités		
Caisse	442	258
Compte postal, comptes bancaires, comptes d'épargne	232'209	1'098'206
Cheques REKA	7'000	11'200
Corrections de valeur sur cheques REKA	-1'400	0
Titres	427'220	411'591
	<u>665'471</u>	<u>1'521'255</u>
A2 Créances de livraison et prestations		
Créances de débiteurs	162'293	101'233
Ducroire	-25'800	-7'800
	<u>136'493</u>	<u>93'433</u>
A2.1 Autres créances		
Créances envers la CIQ	5'100	4'799
Autres créances	3'905	14'707
	<u>9'005</u>	<u>19'506</u>
A3 Créances à court terme		
Créances envers des tiers	446'116	441'737
Créances envers la Espace Compétences SA	109'794	96'721
Créances envers la CFST	300'614	226'354
Autres créances	0	-5'087
	<u>856'524</u>	<u>759'725</u>
A4 Frais de matériel et de production		
Achat de matériel (donnés TarMed/papier/documentations aux membres)	25'094	10'609
Charges de prestations (assemblée générale)	19'468	20'788
	<u>44'562</u>	<u>31'397</u>
A5 Frais du personnel		
Salaires	2'433'896	2'281'716
Honoraires	891'105	717'288
Charges sociales	442'042	393'613
Frais de déplacements	95'493	93'414
Frais du personnel divers	139'475	196'015
	<u>4'002'011</u>	<u>3'682'046</u>
A6 Autres charges d'exploitation		
Charges d'énergie et d'évacuation des déchets	15'087	14'993
Entretien/Leasing	29'404	25'466
Loyers (charges annexes comprises)	92'229	36'751
Frais divers	0	16'326
	<u>136'720</u>	<u>93'536</u>

	2009 CHF	2008 CHF
A7 Charges administratives		
Téléphone/port	124'850	93'436
Matériel de bureau divers	15'877	18'616
Cotisations d'affiliation	606'131	410'792
Frais juridiques et de conseils	980	112'455
Frais divers	870'165	620'508
Frais informatiques	480'668	215'982
	<u>2'098'670</u>	<u>1'471'789</u>
A8 Produits financiers		
Intérêts	15'495	46'765
	<u>15'495</u>	<u>46'765</u>
A9 Charges financières		
Intérêts	294	0
Frais bancaires et postaux	1'469	1'320
Intérêts hypothécaires	24'000	25'500
	<u>25'763</u>	<u>26'820</u>
A9.1 Produits exceptionnels		
Dissolutions de provisions	335'000	0
Corrections de valeur sur titres	15'629	0
	<u>350'629</u>	<u>0</u>
A9.2 Charges exceptionnelles		
Corrections de valeur sur titres	0	11'033
	<u>0</u>	<u>11'033</u>

B Demande d'affectation des pertes

H+ Les Hôpitaux de Suisse

	2009 CHF
Proposition du Conseil: affectation au capital	-175'884
	<u>-175'884</u>

C Rapport de l'organe de vérification

H+ Les Hôpitaux de Suisse

Treuhand-, Revisions- und Steuerberatungsbüro Lehmann AG Bern

Sämtliche Treuhandfunktionen Revisionen, Gutachten, Steuerberatung, Buchhaltungsabschlüsse

Mezenerweg 8a
Postfach
3000 Bern 25

Telefon 0 313 400 313
Telefax 0 313 400 323
E-Mail info@tlag.ch

A l'assemblée générale des membres de
l'association
H+ Les Hôpitaux de Suisse
Lorrainestrasse 4a
3013 Berne

Bern, 3 mars 2010 pm

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale des membres de l'association H+ Les Hôpitaux de Suisse, Berne

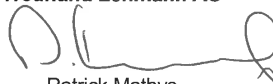
En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'association H+ Les Hôpitaux de Suisse pour l'exercice arrêté au 31. décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Treuhand Lehmann AG



Patrick Mathys
réviseur dirigeant
expert-réviseur agréé

Annexe: comptes annuels

Ref: pm (3+1)

Mitglied **TREUHAND- und KAMMER**, **STV** | **USF** Schweizerischer Treuhänder-Verband, SRO-STV | **USF**

D Commentaire des comptes annuels

H+ Les Hôpitaux de Suisse

Le Secrétariat central boucle l'exercice sur un résultat négatif de CHF 175'884.00. Une perte de CHF 199'028.00 avait été prévue au budget.

La perte opérationnelle de CHF 516'245.00 (budget CHF 542'528.00), la dissolution de provisions ainsi que l'affectation du capital propre prévues à cet effet au budget ont eu un impact sur le bilan. Les provisions diminuent, passant de CHF 673'000.00 à CHF 404'000.00, de même que le capital propre, de CHF 2'103'822.00 à CHF 1'927'938.00.

Une différence de l'ordre de 5% est constatée tant du côté des produits que des charges.

Aucune charge ni produit n'avaient été portés au budget pour le Congrès H+ 2009. La manifestation était organisée à la condition qu'elle couvre ses coûts. Tel a été le cas. Les recettes provenant des finances d'inscription et des sponsors ont été inscrites au compte de résultat pour un montant de CHF 150'000.00 environ. Une somme de CHF 135'000.00 a été portée dans la colonne des charges pour l'organisation.

Une amélioration de CHF 20'000.00 par rapport au budget a été enregistrée pour la revue Competence.

Le projet H+ qualité a nécessité moins de prestations de tiers, en raison du report du label H+ qualité. Cela a permis de renoncer partiellement – pour un montant de CHF 45'000.00 – aux dissolutions de provisions prévues au budget.

Pour le projet Migrant Friendly Hospitals, l'OFSP a donné pour mandat de rééditer le manuel. La charge externe de CHF 37'000.00 et le produit de CHF 52'000.00 n'étaient pas prévus au budget.

Enfin, une charge non budgétée de CHF 70'000.00 a dû être supportée pour l'application en Suisse romande de la solution de branche apprentissage de commerce.

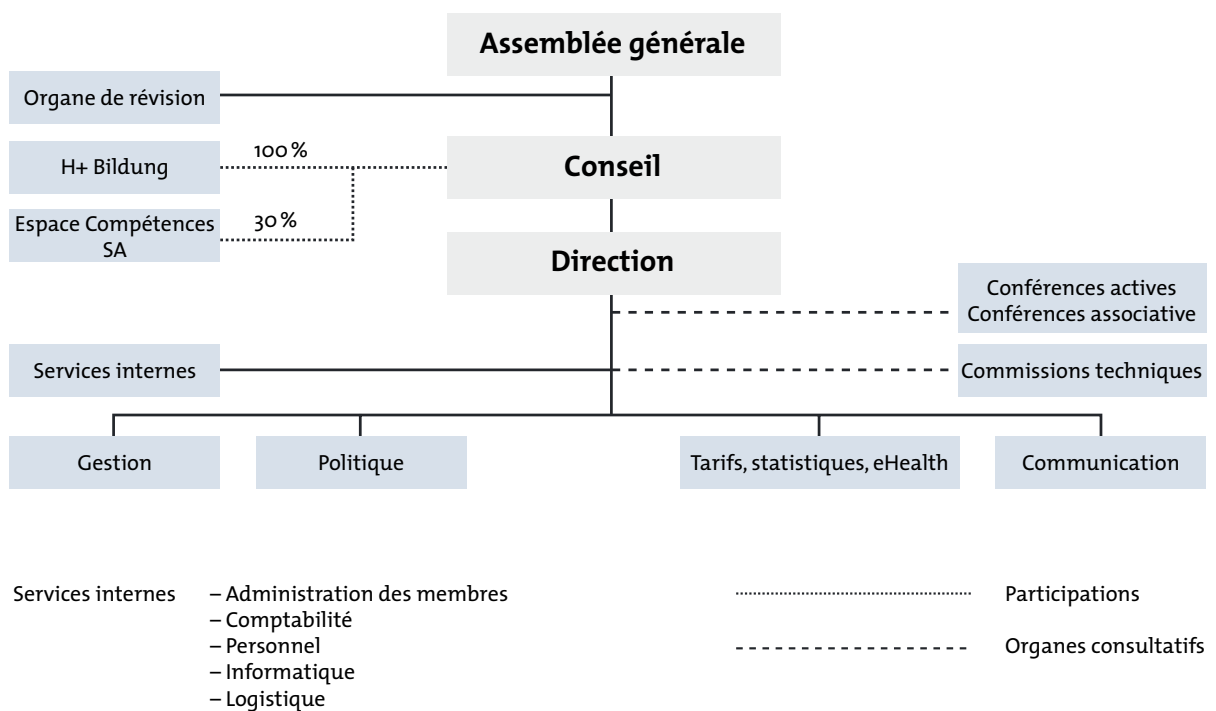
Qui est H+?

H+ Les Hôpitaux de Suisse est

- + la représentante des intérêts politiques,
- + le centre de compétences et de prestations,
- + la plate-forme scientifique et le forum d'information.

H+ est l'organisation nationale des hôpitaux, des cliniques et des institutions de soins suisses publics et privés. Depuis plus de 80 ans, H+ participe activement au développement du système de santé. Comme association nationale, H+ défend les intérêts de ses membres en tant que fournisseurs de prestations et employeurs.

Organigramme de l'association: état au mois de janvier 2010



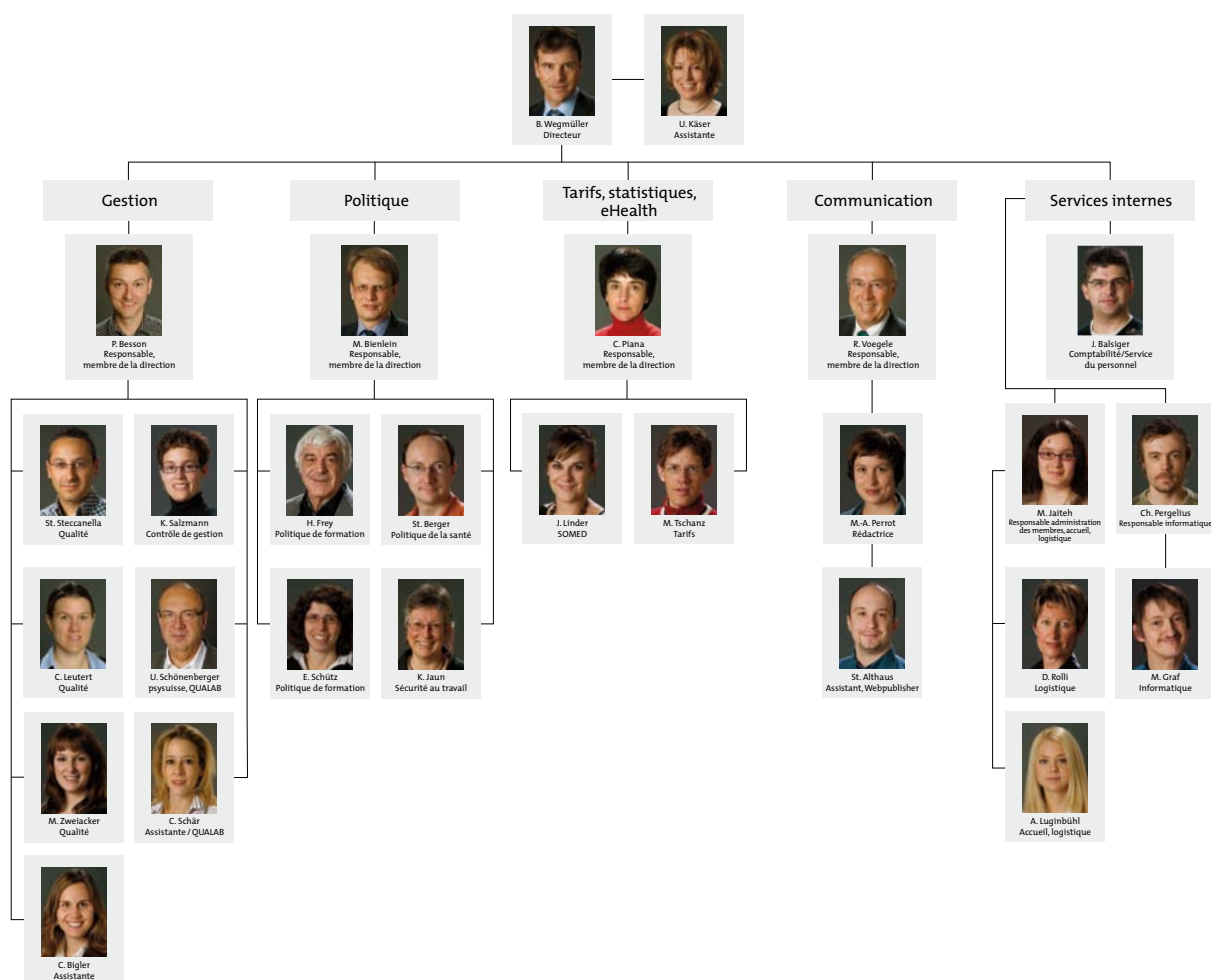
Membres du Conseil: état au mois de janvier 2010

Conseil	13 représentants des membres	
Président	Charles Favre	
Vice-présidents	Arnold Bachmann	Hôpital cantonal des Grisons
	Rita Ziegler	Hôpital universitaire de Zurich
Membres	Pierre-François Cuénoud	Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse (AMDHS)
	Adrian Dennler	Président des Cliniques privées suisses
	Ernst Frank	Hôpitaux de Suisse centrale
	Regula Jenzer Bürcher	Association suisse des directrices et directeurs des services infirmiers (ASDSI)
	Kurt Meier	Centres de soins de la ville de Zurich
	Robert Paul Meier	Fédération des Hôpitaux vaudois FHV
	Matthias Mühlheim	Clinique et centre de réadaptation de Rheinfelden
	Josef Müller	Services psychiatriques des Grisons
	Gianluigi Rossi	Hôpital régional de Lugano
	Pascal Rubin	Hôpital neuchâtelois

H+ en aperçu

Fondation H+	1930
Membres au 1^{er} janvier 2010	373 membres actifs: hôpitaux, cliniques et institutions de soins 11 membres associatifs 193 membres partenaires: institutions similaires aux hôpitaux, pouvoirs publics, écoles, institutions sociales, associations salariales, entreprises, entreprise individuelles, particuliers

Secrétariat central: état au mois de janvier 2010



Contact:

H+ Les Hôpitaux de Suisse
Secrétariat central
Lorrainestrasse 4 A, 3013 Berne
Tél. 031 335 11 11, Fax 031 335 11 70
geschaefsstelle@hplus.ch
www.hplus.ch

Les rendez-vous de 2010:

- + 20 & 28 avril, 4, 11 & 26 mai 2010, Meetings régionaux
- + 28 octobre 2010, Assemblée générale

Indicateurs des hôpitaux, cliniques et institutions de soins

	Santé publique, global ⁴	Hôpitaux (cliniques et hôpitaux)	Autres (soins ambulatoires, soins de longue durée, etc.)
Part du produit intérieur brut en % ¹	10,6	3,7	6,9
Prestations en milliards de CHF ¹	55,2	19,4	35,8
Part de la population active en % ²	11,5	4,2	7,3
Nombre d'emplois ²	483'500	177'100	306'400
Prestations LAMal en milliards de CHF ³	21,6	8,0	13,6
Part des prestations LAMal en % ³	100	36,9	63,1

1) Source: Office fédéral de la statistique: Statistique de la santé 2007, Neuchâtel, 2009.

2) Source: BAK Basel Economics: Importance économique du secteur hospitalier en Suisse, Bâle, août 2007 (chiffres de 2005).

3) Source: Office fédéral de la santé publique: Statistique de l'assurance-maladie obligatoire 2007, Berne. Sont comprises les prestations ambulatoires et stationnaires indemnisées par les assureurs LAMal.

4) Sont compris: soins stationnaires et ambulatoires, vente de biens de santé, autres prestations.

Evolution des prestations de l'assurance-maladie obligatoire

	2003	2004	2005	2006	2007
Hôpital ambulatoire (en millions de CHF)	2'141	2'192	2'671	2'645	2'825
Hôpital stationnaire (en millions de CHF)	4'112	4'569	4'803	4'893	5'137
Total	6'253	6'761	7'474	7'538	7'962

Source: Office fédéral de la santé publique: Statistique de l'assurance-maladie obligatoire 2007, Berne.

Importance économique du secteur hospitalier en Suisse

Le secteur hospitalier en Suisse:

- * emploie 177'100 personnes, soit 4% de la population active suisse
- * génère une création de valeur d'environ 9,9 milliards de francs
- * verse chaque année environ 12 milliards de francs en salaires à ses collaborateurs
- * acquiert des marchandises et des services pour un montant de quelques 6,8 milliards de francs, générant ainsi une valeur ajoutée indirecte de 3,8 milliards de francs environ et garantissant le maintien de quelque 32'000 emplois supplémentaires.

Source: BAK Basel Economics: Importance économique du secteur hospitalier en Suisse, Basel, août 2007.

H+: Quatre centres

H+ Les Hôpitaux de Suisse

Secrétariat central
Lorrainestrasse 4 A
3013 Berne
Tél. 031 335 11 11
Fax 031 335 11 70
geschaeftsstelle@hplus.ch
www.hplus.ch

H+ Bildung

Bildungszentrum
Rain 36
5000 Aarau
Tél. 062 824 00 25
Fax 062 824 11 25
info@hplus-bildung.ch
www.hplus-bildung.ch

Espace Compétences SA

Rte Grandvaux 14
1096 Cully
Tél. 021 799 92 60
Fax 021 799 92 65
info@espace-competences.ch
www.espace-competences.ch

H+ Caisse de pensions

Jurastrasse 9
5000 Aarau
Tél. 062 824 63 79
Fax 062 824 64 59
info@veskapk.ch
www.veskapk.ch

Impressum

Idée et rédaction Reinhard Voegele, Marie-Anne Perrot, H+ Les Hôpitaux de Suisse, Berne

Traductions Marlyse et Laurent Aubert

Photographie En collaboration avec l'hôpital cantonal des Grisons

Ursula Meisser, photographe Arosa et Zurich

Nadia Schweizer, photographe Berne (photos des collaborateurs de H+)

Conception Touch Design AG, Luzern

Mise en page et impression Heinz von Gunten, Druck- und Werbegleitung, Köniz

